

EQUILIFERT

AMENDEMENT NF U 44-051

Amendement organique

PFC 1.C.I.a.ii

N K₂O
P₂O₅ MgO

Amendement permettant la stimulation de l'activité biologique du sol, l'amélioration de sa structure ainsi que l'augmentation de la rétention d'eau, grâce à sa forte concentration en humus. Il se présente sous forme de bouchons.



RACINAIRE

Formulé à partir de pulpe de fruits, de cacao et de fumier (bovin, équin).

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (UE) 2021/1165 en application du règlement (UE) 2018/848.

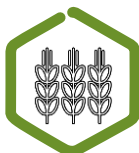
CULTURES & DOSES D'EMPLOI



VIGNE



MARAÎCHAGE



GRANDES CULTURES



ARBORICULTURE



VENDU EN CAMION COMPLET
OU DEMI-CAMION

en fonction des besoins



1 à 3 tonnes par
hectare

COMPOSITION

TENEURS GARANTIES

Azote (N) : N total	2 %
dont N sous forme ammoniacale	0,1 %
dont N sous forme organique	1,9 %
Anhydride Phosphorique (P₂O₅)	1 %
Oxyde de Potassium (K₂O)	2 %
Oxyde de Magnésium (MgO)	0,5 %
Matière sèche	80 %
Matière organique	62,5 %
ISMO	80 %
Humus stable	500 kg/t
C/N	7

CARACTÉRISTIQUES

- ▶ Aspect : bouchons marrons
- ▶ Densité : 0,8 à 1
- ▶ pH : 9-11 (1%)
- ▶ Stockage : éviter l'humidité et la lumière. Tenir à l'écart des matières combustibles et des sources de chaleur
- ▶ Classement(s) CLP : sans

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale.

Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.
NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

- O-SOL 3-2-3 +3
- O-SOL 4-3-3
- O-SOL 6-4-10 +3
- O-SOL 6-4-10